



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Service Connaissance, Aménagement Transition Énergétique et Logement

Affaire suivie par Florian RIVOAL

Chargé de mission sites et paysages

Tél : 02 36 17 45 60

Mél : florian.rivoal@developpement-durable.gouv.fr

Orléans, le 16 septembre 2024

SYNOPSIS DREAL – WEBINAIRE VAL DE LOIRE UNESCO INDRE-ET-LOIRE - 11 SEPTEMBRE 2024

Diapo 1 : la définition de la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.)

La Valeur Universelle Exceptionnelle ou en abrégé V.U.E., est un terme employé par l'UNESCO pour caractériser la justification de l'inscription d'un bien au patrimoine mondial de l'humanité.

Cette Valeur Universelle Exceptionnelle caractérise une valeur dépassant les frontières nationales et présentant un caractère inestimable, pour les générations actuelles comme pour les générations futures. Sa disparition serait une perte irréparable pour l'humanité. À ce titre, la protection permanente de ce patrimoine n'incombe pas seulement à l'État partie ou au gestionnaire du bien, mais à l'humanité toute entière.

Afin de partager une vision commune et d'éviter des représentations qu'on peut se faire du bien ne correspondant pas aux raisons de l'inscription, l'objectif ici est donc de bien préciser ce qu'on entend par la Valeur Universelle Exceptionnelle, comment elle a été définie par l'UNESCO lors de l'inscription du bien.

Trois types de biens sont reconnus par l'UNESCO :

- Les biens naturels
- Les biens culturels
- Les biens mixtes, c'est-à-dire à la fois naturels et culturels

Le Val de Loire a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que bien culturel. Nous allons voir par la suite comment s'est construit ce paysage culturel et ce qui fait Valeur Universelle Exceptionnelle sur le territoire.

Diapo 2 : le Val de Loire, un paysage culturel

Bien qu'on le qualifie souvent de dernier grand fleuve sauvage d'Europe, la Loire et sa vallée sont un territoire anthropisé de longue date.

Pour comprendre la Valeur Universelle Exceptionnelle du Val de Loire, il faut mettre en relation la géographie et la géologie des lieux avec l'anthropisation ancienne du val.

En effet, les paysages du Val de Loire résultent de l'interaction entre :

- le milieu naturel (géographie, géologie, pédologie...),
- les communautés humaines successives qui se sont adaptées aux contraintes et opportunités.

C'est cet héritage qui est reconnu comme ayant une « Valeur Universelle Exceptionnelle ». Cette valeur, en tant qu'habitants du Val de Loire, nous la côtoyons au quotidien sans toujours la percevoir de manière consciente.

Bien entendu, le paysage du Val de Loire Unesco doit rester évolutif et vivant, tout en préservant les motifs qui ont conduit à son authenticité et son intégrité. Le Val de Loire UNESCO traverse ainsi l'Indre-et-Loire sur 85 km ; il concerne 55 communes et 7 intercommunalités de Cangey et Mosnes à l'Ouest à Candés-St-Martin et Chouzé-sur-Loire.

Diapo 3 : Le socle géologique et géographique

L'ensemble du bien UNESCO s'est construit de manière identique sur les 280 km de long : la Loire qui façonne un val, plus ou moins large, encadré par 2 coteaux.

L'ensemble situé entre les 2 coteaux constitue le lit majeur de la Loire ou plaine alluviale.

Dans cette plaine alluviale, on trouve souvent des microreliefs, résultant de dépôt alluviaux : soit en linéaire sous forme de bourrelet de rive ou bombement médian, ou de manière plus ponctuelle avec des montils ou tertres.

En pied de coteau, une dépression latérale prend souvent place, avec une rivière coulant parallèlement à la Loire.

Diapo 4 : Le socle géologique et géographique

En Touraine, la vallée de la Loire traverse des couches sédimentaires du bassin parisien qui donne un tuffeau blanchâtre ou beige.

Les coteaux sont souvent bien prononcés en Touraine (de 30 m à 60m), assez resserrés : la plaine alluviale est alors étroite (2 à 3 km), ce qui favorise les vues de coteau à coteau.

Les plaines alluviales s'avèrent plus larges au niveau des confluences : c'est le cas lorsque la vallée du Cher rencontre celle de la Loire, à la confluence avec l'Indre et à la confluence avec la Vienne.

Diapo 5 : L'influence du climat

En complément d'un contexte géologique particulier, un autre facteur qui a influencé les implantations humaines et leurs activités (navigation, agriculture...) est le climat.

En Val de Loire et particulièrement en Touraine, se développe une forme particulière de climat, le climat ligérien, influencé par le climat atlantique :

- Les collines du Perche et le massif armoricain retiennent les masses d'air froides venues du nord,
- Les vents du sud-ouest apportent une certaine douceur en empruntant le couloir de la Loire
- Les coteaux abrupts retiennent la chaleur dans le lit majeur

C'est donc un climat doux, lumineux, propice aux primeurs et à certaines plantes méditerranéennes.

Diapo 6 : la construction historique de la V.U.E.

Comme indiqué précédemment les peuples se sont adaptés à la géographie des lieux.

Dans un 1^{er} temps, les communautés humaines se sont adaptées aux contraintes et opportunités du lit de la Loire. Puis, l'Homme a imposé des contraintes plus fortes (édification de levées par exemple), engendrant un nouveau cycle d'aménagements.

Le val de Loire est déjà occupé au paléolithique et néolithique. Les promontoires (bombements médians, bourrelets de rives, pieds de coteaux) ont joué un rôle majeur dans l'implantation des habitats et les voies de circulation.

Dès l'époque celte et gallo-romaine, la Loire constitue alors un axe de circulation majeur, aussi bien matériel que culturel. C'est une période de mise en valeur agricole de la plaine alluviale, avec l'implantation d'un habitat rural dense.

A partir du 9^e et 10^e siècle, des contre-pouvoirs puissants émergent face au domaine royal. Ainsi, se mettent en place les conflits entre 2 comtés puissants, celui de Blois et d'Anjou, qui s'accompagnent de la création ou renforcement de places fortes.

C'est sous Henri II Plantagenêt, au 12^e siècle, qu'est construite la Grande levée, permettant un accroissement agricole dans le val inondable.

Lors de la guerre de 100 ans, le dauphin Charles VII se réfugie en Val de Loire (1418), face à l'insécurité liée à la guerre. La Cour royale va alors préférer le Val de Loire à Paris pendant plus d'un siècle, de Charles VII jusqu'aux fils d'Henri II.

A la Renaissance, la Cour royale est donc en Val de Loire, dans différents lieux (châteaux royaux d'Amboise, Blois, Plessis-les-Tours ou Chinon entre autres).

C'est l'âge d'or du Val de Loire, qui se situe alors à la croisée des grands courants culturels, intellectuels et artistiques. C'est un haut lieu de bouillonnement intellectuel, avec des techniques architecturales ou agricoles et des valeurs qui ont essaimé dans toute l'Europe. Le Val de Loire se développe face aux besoins de la cour (villes, activités agricoles...).

Puis à partir de la fin du 16^e siècle, la Cour se réinstalle à Paris. Par la suite, des ouvrages de grands ingénieurs restructurent les villes du 17^e au 19^e siècle : ponts, ports maçonnés, grandes voies de communication. C'est le temps des châteaux de plaisances, manoirs et parcs.

Il n'y a pas eu de grands bouleversements à l'ère industrielle : ainsi, le paysage actuel a conservé un ensemble cohérent vis-à-vis de la géographie et de la géologie.

Diapo 7 : La construction historique de la V.U.E.

La Valeur Universelle Exceptionnelle du Val de Loire, c'est donc un paysage résultant d'un modèle d'organisation de l'espace façonné par l'Homme sur plusieurs siècles, avec des motifs récurrents sur près de 300 km de long. Il en découle un paysage culturel, lieu d'interaction entre le fleuve, les terres avoisinantes et les populations qui s'y sont établies.

La Valeur Universelle Exceptionnelle ne s'exprime donc pas qu'au travers d'éléments extraordinaires, elle s'exprime aussi via des aménagements humains successifs sur des siècles, en cohérence avec le territoire.

Le dossier d'inscription du bien à l'UNESCO indique « *Les paysages du Val de Loire sont avant tout des constructions humaines, qui reflètent les phases d'évolution successives des sociétés qui les ont créés en exploitant et en dominant un milieu naturel parfois hostile. Ce sont des paysages vivants, mais où les héritages restent très présents dans les organisations.* »

La configuration joue sur la structuration des implantations humaines.

Ceci dit, on retrouve tout le temps :

- La Loire, encadrée par des levées, parfois au centre, parfois non loin d'un coteau,

- Une grande plaine alluviale, avec :
 - o Des espaces de prairies dominantes dans les secteurs les plus humides,
 - o Des activités agricoles adaptées pour les espaces un peu plus séchants / sur bombements médians, avec un habitat isolé,
- Des pieds de coteau souvent habités, avec un front urbain et un port, dominé par un château et/ou une église,
- Des coteaux régulièrement boisés, nus quand ils sont abrupts, avec un habitat troglodytique,
- Des rebords de coteau avec vignes, vergers, cultures céréalières, ponctués par des châteaux, parcs.

Le Val de Loire UNESCO, c'est un paysage évolutif, où doit être préservé ce qui a produit son authenticité et son intégrité.

Diapo 8 : Les motifs récurrents

La Valeur Universelle Exceptionnelle, c'est un ensemble d'éléments ou de motifs qui forment un tout mais pour bien la comprendre, il est nécessaire d'étudier les différents motifs qui la constituent et qui se retrouvent de manières plus ou moins fortes sur les 300 km inscrits.

Dans les diapositives suivantes, je vais vous présenter les principaux motifs du Val de Loire UNESCO, motifs récurrents qui façonnent ce paysage culturel sur l'ensemble du bien et qui fondent la Valeur Universelle Exceptionnelle.

Diapo 9 : MOTIF 1. Les traces de la navigation, de traversée et d'utilisation du fleuve

Les traces de la navigation, de traversée et d'utilisation du fleuve constituent l'un des motifs majeurs du bien UNESCO. En effet, la Loire constitue un axe de circulation privilégié, de l'Antiquité jusqu'au 19^e siècle : la Loire et le transport fluvial ont pesé dans le choix d'implantation de villes, châteaux, abbayes, activités agricoles...

Les vestiges archéologiques attestent que la navigation a existé sur la Loire dès le 1^{er} millénaire avant JC. Dès le 12^e siècle se constitue une corporation des mariniers de Loire.

Différentes marchandises remontaient ou descendaient le fleuve : sel, ardoise, céréales, vins, épices, bois, pierres de taille, céréales, chanvre...

Des traces marquantes sont présentes sur le fleuve et les bords du fleuve :

- Les ports plus ou moins élaborés, souvent maçonnés fin 18^e et 19^e siècle (l'âge d'or de la marine de Loire),
- Les équipements aidant à la navigation : duits et épis pour la gestion de l'étiage, chemins de halages.
- La batellerie de Loire : toues, gabares, fûtreaux.

L'activité portuaire décline à partir de la fin du 19^e siècle, avec le développement du ferroviaire ; les ouvrages sont figés, parfois encore présents sous la terre mais non-visibles.

Au temps de la navigation sur la Loire, les ponts étaient des croisements de voies fluviales et terrestres, générant un fort potentiel de développement. Des ponts étaient présents à Tours, Amboise et Candes-St-Martin dès l'époque gallo-romaine ; beaucoup de ponts ont été construits au 18^e, 19^e et 20^e siècles.

Certains ponts structurent les axes / perspectives : cas du Pont Wilson, prolongé par la Tranchée au Nord et le rue Nationale / avenue de Grammont au sud, formant un ensemble monumental du 18^e siècle.

Diapo 10 : MOTIF 2. Les adaptations par rapport aux inondations

Vivre avec la Loire, c'est aussi vivre en s'adaptant au risque inondation, ce qui constitue le 2^e motif du Val de Loire UNESCO. Face au fleuve, différents dispositifs d'adaptation aux crues sont mis progressivement en place. Les premières turcies sont mentionnées dès le 9^e siècle. Elles cherchent alors à dévier les plus forts courants lors des crues.

La Grande levée d'Anjou, qui se situe rive droite, est la première levée continue en bord de Loire, qui date du XII^e siècle, commanditée par Henri II Plantagenêt. C'est l'un des plus grands monuments civils de l'époque. Ces levées prennent place sur les bourrelets de rives en reliant plusieurs tertres situés le long d'une même berge.

Les aménagements se poursuivent notamment sous Louis XI à la fin du 15^e siècle : renforcement général des levées et rehaussement pour protéger les habitations et améliorer la circulation. Sous Colbert, se met en place le concept des digues insubmersibles. Mais la Loire s'écoulant dans un lit contraint, les niveaux d'eau augmentent alors, rendant caduc ce concept.

Ainsi, suite aux grandes crues de 1846, 1856 et 1866, un programme de déversoirs avec des digues fusibles est mis en place, afin d'avoir une inondation contrôlée du val et d'éviter des ruptures de digues : mais seuls 50 % des déversoirs ont été construits.

Par ailleurs, les levées constituent de véritables promontoires sur la Loire, présentant un fort intérêt paysager de découverte.

Diapo 11 : MOTIF 2. Les adaptations par rapport aux inondations

Habiter à proximité du fleuve demeure un atout : pour la fertilité des sols, mais aussi pour la présence d'une voie d'eau et d'un port facilitant le transport des marchandises, même si le danger est toujours présent comme le rappelle les repères de crues.

Les montils ou tertres isolés, les bourrelets de rive ou bombements médians, sont des légers reliefs dans le val, qui permettent d'être hors d'eau des crues les plus courantes ; discrets dans le paysage, ils sont signalés par la présence de bâti ancien.

Diapo 12 : MOTIF 3. Une organisation urbaine liée à la Loire

Le bâti du Val de Loire s'organise de manière spécifique, ce qui représente aussi un motif : à l'abri des crues les plus fréquentes, mais pas trop loin de la Loire ou d'un de ses affluents.

On peut ainsi parler de modèle ligérien du bourg avec un port, un front bâti, dominé par l'église ou un château, souvent un alignement d'arbres, dans un ensemble boisé (sur le coteau ou l'autre rive).

Différentes variantes existent pour les bourgs :

- En pied de coteau, groupé ou étiré, proche du cours d'eau, comme à Savonnières,
- Sur un bourrelet de rive, accroché à la levée, comme à la Chapelle-sur-Loire,

Diapo 13 : MOTIF 3. Une organisation urbaine liée à la Loire

- En pied de coteau, en retrait de la Loire, comme à Noizay,
- Bourg s'insérant dans une vallée secondaire, comme à Vernou-sur-Brenne.

Hors des bourgs constitués, les hameaux s'organisent en pied de coteau ou hors d'eau.

En complément, sont souvent présents un habitat troglodytique, semi-troglodytique, ainsi qu'un château / manoir prenant appui sur le coteau ou en hauteur, avec son parc boisé.

Diapo 14 : MOTIF 4. Les châteaux, éléments clefs de la structuration de l'espace

Les châteaux constituent des motifs, éléments clefs de la structuration de l'espace.

Un besoin défensif pour un château en Touraine s'appuie souvent sur un coteau ou éperon rocheux : Amboise, Chinon, Langeais. La Touraine est le secteur où les 1^{ers} châteaux en pierre sont construits à la fin du X^e siècle, faisant partie de la stratégie de guerre entre les Comtes de Blois et d'Anjou.

Les châteaux, lieux de pouvoir, engendrent aussi des points focaux dans le paysage : en haut de coteau, sur un éperon rocheux. L'objectif est de voir pour se protéger et d'être vu pour affirmer l'autorité.

Les châteaux se situent au croisement de voies, en bord de fleuve et s'accompagnent d'un ensemble d'éléments visibles et structurants l'espace : parcs paysagers, potagers, murs de clôtures, boisements, allées plantées, villages ...

Diapo 15 : MOTIF 4. Les châteaux, éléments clefs de la structuration de l'espace

A la Renaissance, les châteaux forts se transforment en châteaux de résidence et pour certains en châteaux royaux avec la présence royale de Charles VII à Henri III.

Cela entraîne une stimulation de l'agriculture des environs et une certaine prospérité.

La nouvelle architecture répond à un art de vivre, les guerres de conquête ou défense ne touchant plus le Val de Loire. Les formes varient selon la reprise ou non d'un château préexistant, le contexte, l'époque...

Le dossier d'inscription du bien à l'UNESCO indique « *Le siècle d'or se sera étendu du milieu du XV^e siècle à celui du XVI^e siècle, voire un peu au-delà. Il aura été le temps des innovations majeures dans l'architecture et la prise en compte de la nature dans la composition du château et de son environnement* ».

A partir du 17^e siècle, on observe une recentralisation du pouvoir à Paris. Le château devient résidence de luxe et d'apparat pour les personnalités liées à la couronne, puis pour les bourgeois.

Diapo 16 : MOTIF 5. L'art des jardins

L'art des jardins est un motif très représentatif du bien UNESCO en Touraine.

Comme pour la Renaissance italienne, la Renaissance française ajoute au bâti des jardins d'agrément (et non plus seulement des jardins des simples ou potagers).

C'est tout un art des jardins qui prend forme, avec des nouvelles espèces, favorisé là aussi par la présence royale.

La Touraine est régulièrement citée comme le jardin de la France, à la fois pour son climat, l'art des jardins et la diversité des cultures.

Roger DION écrit dans un de ses ouvrages « *Charles VIII, rêvant de créer à Amboise des jardins pareils à ceux qu'il avait découvert avec émerveillement dans le royaume de Naples, avait ramené de ce pays un horticulteur expert, Don Pacello, qui fut ensuite chargé par Louis XII de la direction des jardins royaux et qui introduisit certainement, tant à Amboise qu'à Blois, un assez grand nombre de plantes cultivées en Italie.* »

La notion de paysage émerge : le paysage devient aussi partie prenante, le jardin donne à voir, avec des belvédères sur le paysage.

Ce modèle de jardin est repris au XIX^e siècle par la bourgeoisie, en y ajoutant pavillons et essences exotiques (cèdres, platanes, marronniers, sequoia, tulipiers...).

L'art des jardins gagne ensuite l'espace public au XIX^e et XX^e siècle.

Diapo 17 : MOTIF 6. Le patrimoine religieux

Le patrimoine religieux compose aussi un motif du bien. En Touraine, des édifices religieux majeurs représentent les témoins de la 1^{re} évangélisation de l'espace rural avec St-Martin de Tours. La religion chrétienne s'est d'abord diffusée dans les grands centres urbains. Puis St Martin a été le 1^{er} à diffuser la religion chrétienne dans les campagnes. L'Eglise a entretenu des rapports privilégiés avec les dynasties royales qui se sont succédées ; on peut parler de rayonnement spirituel et culturel des abbayes au Moyen-Age.

Marmoutier est une abbaye de moines bénédictins fondée par St-Martin de Tours. C'est l'une des plus importantes abbayes de France au Moyen-Age.

La collégiale Saint-Martin de Candés rappelle le passage de Saint-Martin, ainsi que son lieu de décès, en 397.

Le patrimoine religieux se décline en de multiples éléments : cathédrales, abbayes et leurs domaines, églises paroissiales avec leurs cimetières et presbytères, hôtel Dieu et hospices, chapelles, calvaires... qui ont façonné l'organisation de l'espace. Au Moyen-Age, les abbayes participent ainsi à défricher et à développer la vigne.

Par ailleurs, les églises et abbayes polarisent souvent les vues, dominant les bourgs et constituent des points d'appel dans le grand paysage.

Diapo 18 : MOTIF 7. Le bâti vernaculaire et l'utilisation de matériaux locaux

Le motif suivant est celui du bâti vernaculaire et de l'utilisation de matériaux locaux pour la construction.

Le bâti vernaculaire le plus original est celui lié aux troglodytes. Les troglodytes sont originellement des lieux d'extraction de pierres (pour construire églises, châteaux et bâtis prestigieux notamment). Les troglodytes sont attestés depuis le XII^e siècle au moins. Ils ont été réutilisés en habitat ou pour la vinification.

D'autres types de bâti vernaculaire existent, témoins d'activités agricoles, économiques ou de types d'habitats.

Diapo 19 : MOTIF 7. Le bâti vernaculaire et l'utilisation de matériaux locaux

Les matériaux de construction sont souvent le reflet du sous-sol ; ils ont parfois été acheminés par la Loire depuis les régions voisines.

Ainsi, le tuffeau et l'ardoise prédominent dans les constructions traditionnelles en Touraine, apportant une palette de couleur typique du Val de Loire.

Le tuffeau possède de nombreuses qualités de construction : roche résistante mais plus légère qu'une autre pierre, facile à travailler (malgré sa porosité et son caractère gélif).

On trouve aussi, suivant le type de constructions, tuiles plates, appareillage tuffeau-brique, pierres de champs (notamment pour les soubassements), enduits au sable.

Diapo 20 : MOTIF 8. Un coteau et pied de coteau organisé

Le coteau joue un rôle fondamental dans la mise en place du patrimoine bâti et agricole ; à ce titre c'est un des motifs participant à la Valeur Universelle Exceptionnelle, surtout en Touraine.

Le coteau et pied de coteau forment un lieu de transition, de passage et d'habitat ; on y retrouve souvent :

- Le chemin protohistorique, chemin aux origines anciennes, en pied de coteau mais à l'abri des inondations,
- Le coteau, souvent en partie boisé,
- L'habitat troglodytique, parfois réutilisé (gîte, cave...) parfois abandonné,
- L'extension semi-troglodytique entre le coteau et le chemin protohistorique, se calant sur le parcellaire originel,
- Des extensions au-delà du chemin protohistorique, souvent plus récentes,
- Les parcelles jardinées, potagers.

Victor Hugo écrit « *Ce que la Loire a de plus pittoresque et de plus grandiose, c'est cette immense muraille calcaire [...], qui borde et encaisse sa rive droite et qui se développe au regard de Blois à Tours avec une variété et une gaieté inexprimable, tantôt roche sauvage, tantôt jardin anglais, couverte d'arbres et de fleurs, couronnée de ceps qui mûrissent et de cheminées qui fument, trouée comme une éponge, habitée comme une fourmilière.* »

Diapo 21 : MOTIF 9. Une agriculture jardinée

L'agriculture forme un motif du bien UNESCO. L'homme s'est adapté aux spécificités du site pour tirer le meilleur parti de la diversité et de la qualité des sols et expositions.

L'agriculture révèle le milieu naturel dans lequel elle s'inscrit. La lecture est parfois plus compliquée avec une agriculture qui s'affranchit parfois des contraintes des sols et l'abandon de certains terrains.

- La vigne est présente en dehors des zones inondables, sur le coteau, rebord de coteau et sur les sols séchants hors des crues fréquentes dans les varennnes,
- Les potagers et cultures légumières se situent en pied de coteau, à proximité de l'habitat,

Diapo 22 : MOTIF 9. Une agriculture jardinée

- Les vergers se positionnent sur le plateau ou rebord de coteau, hors d'eau,
- Dans les varennnes, sur les secteurs les plus séchants, des céréales sont cultivées,
- Sur les secteurs plus humides, on retrouve pâturage, prés de fauche, avec parfois un bocage.

Diapo 23 : MOTIF 10. Un patrimoine culturel, lieu d'inspiration

Enfin, le dernier motif du bien UNESCO est celui du patrimoine culturel, lieu d'inspiration. Le Val de Loire constitue un lieu majeur d'inspiration littéraire, du poète Charles d'Orléans à la fin du Moyen-Age, à Ronsard, Rabelais, Du Bellay, Honorat de Racan à la Renaissance. Au 17^e siècle, on peut citer Jean de la Fontaine ou la Marquise de Sévigné. Puis plus tard, Balzac, Alfred de Vigny, Gustave Flaubert, Baudelaire, Maurice Genevoix, Charles Péguy, René Boylesve, Julien Gracq, René Bazin.

Les géographes l'ont vanté comme les frères Reclus, Vidal de la Blache, Roger Dion.

Les initiateurs du tourisme moderne (Ardouin-Dumazet, Abel Hugo, Adolphe Joanne) à la fin du 19^e et début 20^e ont contribué à faire du Val de Loire une destination touristique de renommée européenne et mondiale.

Les représentations picturales sont nombreuses, notamment à partir du XIX^e siècle, avec par exemple Delacroix ou Turner.

Également, des représentations contemporaines et modernes, avec des peintres reconnus (Olivier Debré) et d'autres plus confidentiels, mais toujours avec la Loire comme forte source d'inspiration.

Diapo 24 : Mettre ce paysage culturel au cœur des politiques du développement territorial

L'inscription du Val de Loire à l'UNESCO, c'est la reconnaissance d'un territoire d'exception. C'est à la fois un cadre de vie attractif à préserver pour les habitants, mais aussi un levier d'attractivité pour le développement touristique.

La Valeur Universelle Exceptionnelle consacre le paysage culturel, et pas uniquement les éléments « extraordinaires », avec ses aménagements humains sur des siècles, en cohérence avec le territoire, sur un ensemble de 280 km.

Comme on l'a vu, les motifs de la Valeur Universelle Exceptionnelle sont communs à l'ensemble du val tout en s'exprimant différemment suivant les contextes locaux particuliers.

Pour aller plus loin et afin de vous accompagner dans la connaissance et l'identification de ce qui fait le Val de Loire UNESCO sur vos territoires, l'Etat et la Mission Val de Loire s'associent pour vous proposer des ateliers organisés sur place dans les communes et intercommunalités.

Après un échange préalable pour mieux cerner vos attentes, l'atelier prendra la forme d'un parcours de visites adapté à votre territoire, dont les livrables vous seront transmis.

Vous pouvez retrouver sur le PDF de la présentation le lien pour solliciter la mise en place d'un atelier. Ce lien est également mis en ligne sur les sites internet de la Mission Val Loire et de la DREAL Centre-Val de Loire à l'issue des différents webinaires (rubrique Aménagement durable et paysages > Patrimoine mondial de l'humanité > Le Val de Loire > La Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.) du Val de Loire UNESCO dans les territoires).

<https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/la-valeur-universelle-exceptionnelle-v-u-e-du-val-a3912.html>